Amicale du 6e Cuirassiers

Lieutenant-Colonel VANDER-BRIGGHE - 06 81 99 10 41
60 rue Louis-Blériot 59130 LAMBERSART

Bernard TOP - 03 62 92 30 11
bernardtop@sfr.fr

Siège Social
Amicale des Anciens du 6e Cuirassiers
12e Cuirassiers Quartier Valmy
BP 119 – 45161 OLIVET CEDEX
Section Maginot : FRAM 230

Bulletin 264 / décembre 2021

LE MOT ET LES VOEUX DU NOUVEAU PRÉSIDENT

Je mesure la charge qui m'échoit aujourd'hui ; assurer la succession de cette fonction derrière les deux grands présidents de notre amicale que furent le **Général de SAINT SALVY** et le **Lieutenant-colonel PIERLOT** ne sera pas une tâche aisée.

Puisqu'il m'a été donné de pouvoir cheminer à leur côté, je suis conscient de ce qu'ils ont pu nous apporter et donc c'est avec humilité que j'accepte cette mission que Daniel m'a demandé d'assurer.

Daniel, qui a assumé, avec l'efficacité qu'on lui connait, et assuré de multiples fonctions au sein du Souvenir Français, de la Légion d'Honneur, à la mairie de la Chapelle St Mesmin, …est un homme de convictions et si je devais essayer de le définir, je dirais qu'il a ces qualités que j'attends d'un chef militaire : *réflexion, décision, action.*
Comme un couteau suisse, il est tout en un ; puisqu'il me fait l'honneur de son amitié, en le côtoyant, j'ai pu constater avec plaisir ces qualités qu'il a mises au service des hommes et des femmes dont il avait la charge et des fonctions qu'il devait remplir.

Désormais, il m'incombe d'assurer cette fonction à mon tour. Ce ne sera pas facile, non seulement parce qu'il me faudra passer après le Général et Daniel, mais aussi parce que notre amicale est vieillissante.
En disant cela je veux dire que si chacun d'entre vous - par les expériences et l'intensité de certains engagements en France comme à l'étranger - a contribué à l'histoire de notre Pays et de notre régiment doit, par voie de conséquence, assumer aussi le poids des ans, et cela est particulièrement vrai pour les membres du bureau.
D'autant que notre amicale, comme nombres d'autres amicales, ne peut plus compter sur l'apport de membres provenant d'un régiment encore en activité.

Cependant, au-delà de la fonction, il y a la mission. Quand je me suis engagé, arrivé à l'E.A.A.B.C., notre commandant de brigade nous a dit à la fin de sa première intervention : « la Mission est sacrée ».
Vous tous qui avez servi, savez quelle importance, et parfois quelles conséquences, recèlent ces quelques mots : la « Mission est sacrée », cet engagement qui est le nôtre est celui du Devoir.

Notre société va mal, certains diraient : « tout fout le camp » ; les repères s'effondrent un à un, les institutions se délitent, les responsables - versatiles - n'assument plus leurs décisions quand ils en prennent, et cela, tant au niveau national qu'international.
L'être humain et les nations se retrouvent sans guide ni repère. Livrés à eux-mêmes, les individus se regroupent en tribus par centres d'intérêts en se laissant guider par l'égoïsme et l'hédonisme.

Certes, voilà un tableau bien peu réjouissant de notre société et quelque peu caricatural, cependant force est de constater que les errements de celle-ci ne permettent aux générations plus jeunes - livrées à elles-mêmes - d'y trouver leur compte.

Nous avons le privilège d'avoir servi dans ce beau régiment - et dans d'autres - d'avoir pu y rencontrer des hommes de valeur qui ont contribué à faire de nous des êtres meilleurs.
Cette amicale, par votre présence encore aujourd'hui, doit continuer à valoriser ces valeurs qui nous sont chères au-delà des désillusions engendrées par cette société.
Donc, soyez assuré, que vous pourrez compter sur ma motivation et ma détermination.
Bien fidèlement à votre service.

Je vous souhaite à tous, ainsi qu'aux êtres qui vous sont chers, un Joyeux Noël et une bonne année 2022.

Par Saint Georges, vive la Cavalerie.

Cne (H) Etienne du CASTEL

Le Mot
Du Président honoraire

Bonjour à toutes et à tous.

1991 -2021 ! Ce sont 30 années au Service de l'Amicale des anciens du 6e régiment de Cuirassiers ! J'ai occupé toutes les places de bureau : chargé de mission par le Général de Saint Salvy, secrétaire général à la suite de Monsieur Hélliou, vice-président et… président (désigné d'office lors d'une A.G. à SAINT HILAIRE !).

Durant mes fonctions, j'ai fait tout mon possible pour animer l'amicale, être près des adhérents et à l'écoute de leurs problèmes, le lien indispensable avec le 12e Régiment de Cuirassiers, que je considérais comme notre unité de parrainage. Je tiens à remercier le chef de corps actuel, ainsi que tous ses prédécesseurs pour l'accueil chaleureux et fraternel qui nous était réservé en permanence. Je sais que le Colonel VERLEY continuera à avoir la même bienveillance vis à vis de notre Amicale.

Je remercie tous les adhérents qui m'ont appuyé dans mes actions, tous ceux qui de loin ou de près, ont toujours été à mes côtés.

C'est pour un motif personnel que je quitte mes fonctions mais, bien entendu, je reste fidèle à l'amicale.

Notre association est évidement vieillissante puisque, faute de régiment, nous ne pouvons plus recruter. Elle n'est pas encore morte : elle compte encore 100 adhérents ! Elle a juste besoin de soins attentifs pour rester dynamique jusqu'à la disparition des derniers membres !

Lors de notre assemblée du 14 septembre 2021, après concertation des présents, c'est notre camarade Etienne du Castel qui a accepté la mission de prendre en charge l'avenir de notre association, mais je demande à tous d'être plus actifs. Je lui fais entièrement confiance.

Je profite de ces quelques mots imprégnés de tristesse, pour présenter, à toutes et à tous mes vœux de bonne année : des vœux de sérénité, de bonheur, mais surtout, de pas trop mauvaise santé, notre bien le plus précieux. Je fais également des vœux pour notre France, des vœux de paix, des vœux pour un avenir plus calme. Elle aussi est bien malade, mais là, les bons médecins pour la rétablir sont rares. Et je ne sais même pas s'il en existe.

… et par ST GEORGES vive la cavalerie !

Lt-colonel Daniel Pierlot

SOMMAIRE

1	Page de garde.
2	Le mot du nouveau président.
3	Le mot du Président honoraire.
4 et 5	Hommage à nos disparus.
6 et 7	Notre porte-drapeau à la DLM.
8 et 9	P.V. de l'A.G. 2021
10 et 11	Bilan et compte de résultats 2020.
12	Des brefs.
13	Le torpilleur SIROCO.
14	Rapport moral du trésorier.
15	Quelques photos de l'A.G.
16	Citation à l'ordre de la division de 1918.

Tous les membres de votre C.A. se joignent au président pour vous souhaiter :

De très bonnes fêtes et une excellente année 2022

Hommage à nos disparus

Ils nous ont quittés en 2020 ; Ils étaient nos frères d'armes, et à ce titre, leur souvenir restera gravé dans nos mémoires.

Par ordre alphabétique :

Pierre BOUCHE.

Sur le réseau électrifié, face au bec de Canard, 7 bataillons rebelles étaient retranchés en Tunisie. La mission de Pierre consistait à s'opposer à toute tentative de passage. Et, toutes les nuits c'était le 14 juillet. Le ciel s'embrassait de balles traçantes, de lucioles, de projecteurs et de trainées de roquette. Une nuit, une roquette lui passa si près du visage que ses yeux furent brulés. Pierre est titulaire de la médaille militaire.

Paul CANDELLE.

Il est incorporé au 6° régiment de cuirassiers à Sissonne, le 28 juin 1954. Ensuite, c'est le C.I. D. de Trèves (3° cuirassiers) pour le peloton de chef de chars et retour à Sissonne. Le 03 décembre 1955, on retrouve ce MDL en gare de St Erne pour un départ vers l'Algérie. Tunis, Constantine, puis El-Ma-El-Abiod où le 6° cuir commencera à écrire une page de son histoire en Algérie. Comme Sébastien, il a connu nos premiers morts dans l'embuscade du douar Doukkane. Paul a satisfait aux épreuves du CIA à Batna. Chose rare pour un appelé.

Gérard FRANCK.

Il était au 4°escadron, le seul qui n'était pas blindé. C'était un garçon calme et réfléchi comme le sont les hommes de la terre. À Chéria, il participe à une fouille de mechtas. Alors qu'il s'apprête à quitter un misérable gourbi, il aperçoit un camarade qui s'accapare d'une lampe à huile qui servait à éclairer cette misérable habitation. « Tu voles plus pauvre que toi, lui a-t-il dit ! » Gêné, ce dernier a remis l'objet à sa place. Voilà qui était Gérard.

Robert FREMONT.

Pilote d'AMM8, calme et courageux, ses missions furent nombreuses et souvent périlleuses. Une nuit, sur le barrage électrifié, entre Lamy et Munier, alors que son AM était violemment pris

à partie par des éléments rebelles puissamment armés de lance-roquettes et d'armes automatiques, a fait preuve de sang-froid et permit la riposte. Titulaire de la médaille militaire.

Dominique LEJAY.

Tout juste sorti de l'école des officiers, il se retrouva chef de poste dans un bled perdu sur la frontière algéro-tunisienne. Très vite il s'adapta à cette situation et par son sang-froid sauva sa patrouille partie en corvée d'eau et prise sous le feu de l'ennemi. Une réaction qui lui value des félicitations.

La famille de Pierre Bouche (Son fils et sa fille et leurs conjoints) qui avait tenu à être présente à cet hommage rendu à nos morts de l'année 2020.

Philippe ONFROY.

Lieutenant de cavalerie, il commanda un peloton de 5 AMM8 et participa à de nombreuses opérations dont celle meurtrière de l'oued Hallaïl, réputé dangereux pour ses gorges profondes et inaccessibles. C'est là que les rebelles se retranchaient. Les déloger était au prix de nombreuses victimes.

Il est titulaire de la légion d'honneur.

Gabriel ROUSSEL.

Appelé en Algérie, il avait emporté avec lui ses convictions religieuses. Il eut la chance d'être pilote d'AMM8. Ce qui ne l'empêcha nullement de souffrir tout au long de ces réseaux électrifiés dont, la nuit venue, notre régiment assurait la garde et défendait tout passage de la Tunisie vers l'Algérie. Il a toujours su mener son AM face au feu de l'ennemi.

André SEBASTIEN.

Il a fait partie du Groupe d'Escadrons de Marche du 6° Cuir qui, en 1955, a précédé le régiment en Algérie. Sous le modèle d'un TEDP infanterie, il a participé à de nombreuses fouilles et recherches de Hors la loi. Le 2 mars 1956, il devait faire partie d'une escorte de 8 cuirassiers partis intercepter des rebelles. Malade, ce jour-là, c'est son meilleur copain qui a pris sa place. Les huit cuirassiers sont tombés dans une embuscade et furent retrouvés atrocement mutilés.

POUR NE PAS OUBLIER QUE NOTRE ARMEE A COMBATTU EN 40.

La 1er DLM, nous l'avions déjà évoquée dans les colonnes de notre bulletin. C'était en 2010 à l'occasion d'une A.G. organisée à VERNON dans l'Eure, par notre regretté président, le Général de Saint Salvy. Cette année-là, il était surtout question de la contrattaque des 4° Dragons et 4° Cuirassiers, avec seulement 25 chars et automitrailleuses.

Cette année, notre ami Gilles MAROUSE, membre de notre amicale et spécialiste de la mémoire 39-40, nous proposait d'aller au Quesnoy pour nous souvenir de l'époque où la 1er DLM au complet (250 chars et automitrailleuses) est envoyée de Hollande dans la région du Quesnoy pour s'opposer à l'offensive de l'armée allemande. Le 6° Cuirassiers était le régiment de découverte selon le terme officiel de l'époque.

Malheureusement, ce satané virus ne nous a pas permis de nous organiser pour être présents. Finalement, c'est notre porte-drapeau, notre ami Jacques GOULUT qui nous a représentés, accompagné de notre ami, le capitaine Patrick BOTTE, président de l'amicale du 12°Cuirassiers.

L'événement principal de cette journée s'est déroulé surtout en forêt de MORMAL, avec l'inauguration du monument à la mémoire de la 5° DINA, et des 29¨Dragons et 39 °BCC. Voir la photo qui suit.

Après le déjeuner, en présence des autorités, ce fut au tour du monument de la 1er DLM et des plaques commémoratives dédiées aux : 5° DINA, 27° RTA, 4° Cuirassiers et 5° RTM, de recevoir des gerbes.

Merci à Gilles de nous avoir fourni une documentation très fournie et bravo à notre fidèle porte-drapeau pour avoir fait le déplacement. Un clin d'œil à notre ami Patrick.

Discours d'introduction de la cérémonie d'inauguration du 04/09/2021
Cérémonies décalées du 80e anniversaire de la campagne de France de mai et juin 1940.

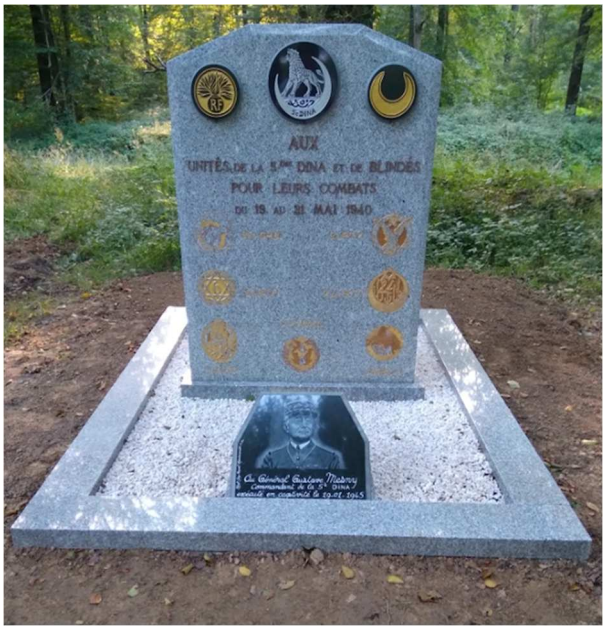

Depuis 1933 en Europe, avec l'arrivée d'Hitler au poste de chancelier et malgré des accords passés entre les différentes puissances, les tensions n'ont pas cessé de s'accentuer, jusqu'au point de rupture le 3 septembre 1939, date de début de l'invasion de la Pologne par l'armée allemande.

Entre l'invasion de la Pologne et mai 1940, l'Allemagne alliée à l'URSS, par la diplomatie ou la force, transforme la carte de la Baltique, malgré l'intervention alliée en Norvège.

Le 10 mai 1940, la Wehrmacht déclenche son offensive générale contre la Belgique, la Hollande, le Luxembourg et la France.

A la montée en Belgique des meilleures divisions alliées va répondre une attaque massive d'unités blindées et motorisées allemandes dans le secteur le plus faible du dispositif français, les Ardennes. Cette attaque soutenue par l'aviation allemande prendra la maitrise du ciel très rapidement.

Depuis l'exploitation de leur percée du 10 mai dans cette région, ces unités allemandes arrivent sur la Sambre et le canal de Sambre à l'Oise le 17 mai.

Pour les Français du 17 au 18 mai, il s'agit de bloquer l'avance allemande sur ce secteur par l'envoi de nouvelles unités placées en réserves ou d'unités en provenance de la 7e armée et les restes des unités de la 9e armée en retraite.

L'irruption des 5E et 7e divisions blindées allemandes entre autres sur la région de Mormal, va compromettre le dispositif français. Le 19 mai les allemands traversent la Sambre.

Les français tentent alors de reconstituer une nouvelle ligne de défense sur l'Escaut. Pour cela le 5e corps d'armée français reçoit l'ordre d'assurer face au sud-est la couverture de ce mouvement. Il demande à sa 5e DINA appuyée par des chars du 29e Dragons et du 39e BCC, de reprendre la forêt de Mormal.

Ces éléments sous les ordres du général Mesny y parviendront, après des combats violents les 19 et 20 mai. Cette reprise du Massif forestier sera de courte durée. L'intervention des 4e PZ, 8e et 20e divisions d'infanterie allemandes force la 5e DINA à rejoindre l'Escaut. Les restes de la division y arriveront difficilement après de durs combats le 21 mai.

Le 28 mai les restes de la division sont engagés dans la défense d'Haubourdin, au sein du groupement du général Moliné. A l'issue des combats de la poche de Lille le général Gustave Mesny y est fait prisonnier.

Il sera interné à la forteresse de Konigstein et participera à l'évasion du général Giraud en 1942. Il sera exécuté par les Allemands en représailles à la mort du général allemand Fritz von Brodowsqui le 19 janvier 1945. Il repose en la nécropole d'Haubourdin avec ses hommes. Son fils Louis Mesny sera exécuté 15 jours avant la libération du camp de concentration dans lequel il était interné.

A cause de la défaite, le soldat de 1940 a souvent été vilipendé et ridiculisé par une imagerie populaire. Cependant, de par leurs combats, comme ici en forêt de Mormal, ils ne peuvent être tenus comme responsable de cette défaite.

Suite au regroupement des sépultures françaises de 1940 dans les nécropoles nationales, les anciens combattants décidèrent d'implanter ce monument dédié à la 5e DINA, comme pour d'autres unités françaises, à Blaregnies, Le Quesnoy, Jolimetz, Etreux ou Wassigny, afin de matérialiser le sacrifice de leurs camarades.

Ceci afin d'honorer la mémoire de ceux d'entre eux morts au combat, est de maintenir le fait que chaque survivant a dans des circonstances difficiles, au poste qui lui était assigné, fait son devoir en remplissant sa mission avec vaillance, courage et dévouement.

La famille du général Mesny, partage l'émotion de l'inauguration de ce monument, plus particulièrement ses petits-enfants, M. Pommier ainsi que son frère et sa sœur.

Le monument de Locquignol dédié à la 5e DINA a été réalisé grâce au Conseil Régional des Haut de France, de la communauté de communes du Quesnoy, de la commune de Locquignol, du Souvenir Français, de l'association USARG, de l'union des tirailleurs ainsi que de l'amicale du 6e RTM.

Je remercie Mme la sous-préfète d'Avesne-sur-Helpe pour avoir accepté de présider ces cérémonies, mais également Mme la député Anne Laure Cattelot, M. Guilain Cambier, président de la communauté de communes du Quesnoy et vice-président du conseil régional des Hauts de France, qui mena l'action majeure au bénéfice de ce monument, M. Bonnin Maire de Locquignol, M. Vienne 1er Adjoint au maire de Jolimetz et élu à la communauté de communes du Quesnoy, de l'Amiral Sarrade Président de l'amicale du 6e RTM. Il convient de souligner l'aide apportée par le général Eric de Fleuriant président de l'union des tirailleurs et du général Jean François Marchand président de l'amicale du 4e régiment de dragons portés, de la municipalité de Valenciennes représentée par Mme Marise Dumortier, adjointe au maire de la ville, de l'association des anciens des chars de Maubeuge présidée par M et Mme Dupont, de M Sébastien Meurant, ainsi que de M Achour. Je remercie également M Guy Harbonnier pour la réalisation du monument.

Lors du repas, un tableau, en mémoire de M François Aumaitre, ancien de 40 au 4° Cuirassiers, a été remis à la municipalité de Jolimetz par M Patrice Dunoyer de Segonzac, fils ainé du général Pierre Dunoyer de Segonzac à M Didier Debrabant, maire de la commune, en présence d'une partie de son conseil municipal. François Aumaitre aurait dû être présent à la date initiale prévue pour ces cérémonies en mai 2020, il est malheureusement décédé en janvier 2021, il était également citoyen d'honneur de la ville de Jolimetz.

PROCES VERBAL de L'ASSEMBLEE GENERALE A OLIVET

AMICALE DU 6°REGIMENT DE CUIRASSIERS.

Le 14 Septembre 2021, les adhérents se sont réunis en assemblée générale, dans les quartiers du 12ème Régiment de Cuirassiers à Olivet. 45160.

Présents : le Lt Cl PIERLOT (Pr.), le Cne (H) du CASTEL (V-Pr.), le CES NEBAS (Tr. Adj.), A/C GOULUT (P. Dr.), A/C POËHR (P. Dr.), Lt Cl LOUSTALET, Mj BOUDJAABA, A/C LEMERCIER, A/C PELTIER, Adj. TRANCHARD, A/C GARREAU, (famille de P. BOUCHE)

Excusés : Lt-Cl VANDER BRIGGHE, CES MOUILLE (Tr.), B. TOP, Lt-Cl GENDRAULT, CES THINEY, Bg./C DUPONT.

Président de séance.

Daniel PIERLOT, Président de l'amicale.

Secrétaire de séance

Etienne du CASTEL, Vice-Président du 45

APPROBATION DU PROCES VERBAL DES AG 2019 ET 2020

L'assemblée générale les adopte à l'unanimité.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Face à ce satané virus, il fallait tenir. Ce que nous avons fait… et nous sommes fiers d'avoir réussi ! Nous avons surtout sauvé l'essentiel : maintenir le lien entre nous. À commencer par le bulletin. Celui-ci, se doit de véhiculer les infos concernant nos activités… et, malgré cette pandémie, des activités, il y en a eu (certes un peu moins et à effectif réduit, mais nous y étions) ; d'autre part de donner des nouvelles de nos adhérents, de nos malades, de nos familles en deuil, de tous ceux qui sont seuls, afin que personne ne se sente isolé. Chacun sait que cette pandémie à tout fait pour nous séparer, nous éloigner. Malgré tout, comme je l'ai souligné quelques lignes avant, nous avons été présents, quelques soient les difficultés rencontrées et les problèmes qui surgissaient à la dernière minute. Je remercie notre rédacteur du bulletin, avec le peu de monde qui participait, moins de réunions programmées, pour écrire ses articles, il a su faire appel à son « professionnalisme ». Remerciements à notre ami Jacques Goulut, notre porte drapeau qui, souvent, malgré les distances, apportait son soutien aux familles en deuil. Ces familles, à chaque fois, je leur ai écrit pour apporter mon soutien, celui de l'amicale. Je n'oublie pas Etienne qui a su intervenir à bon escient pour gérer les imprévus, notre trésorier, tous ceux du bureau qui m'ont soutenu dans ces moments difficiles.

Oui, nous avons tenu, traversant, la tête haute, une épreuve inédite à ce jour, et ce, malgré la vieillesse et les handicaps de certains membres de notre bureau. Soyez assurés que nous répondrons présents en 2022. Que nous réserve cette année qui se profile à l'horizon ? Dieu seul le sait ! Mais nous serons fidèles à notre engagement.

RAPPORT FINANCIER DU TESORIER

En l'absence du C.E Gérard MOUILLE, trésorier, c'est le C.E Jacky NEBAS trésorier adjoint qui fait la lecture du rapport financier de l'année 2020.

Les comptes sont adoptés à l'unanimité et quitus est donné au trésorier.

Ce rapport ainsi que bilan, compte-rendu de résultats et prévisionnel, seront joints au bulletin.

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

Cette année, ce satanée virus ayant supprimer bon nombre de nos activités, votre secrétaire général se limitera à la présence de notre porte-drapeau pour accompagner nos camarades décédés au cours des deux années et de sa participation aux différentes cérémonies du régiment. En 2020, le drapeau est sorti pour les funérailles de Robert FREMONT et de Dominique LEJAY, ainsi que pour la passation de commandement au régiment. En 2021, pour les funérailles du Lt ONFROY et pour 14 manifestations officielles. Bravo à Jacques Goulut.

J'aimerai vous dire que la lumière apparait au bout du tunnel. Seul l'avenir nous le dira.

TAUX DE LA COTISATION 2022

Celle-ci reste inchangée :

20 euros pour les actifs, 10 € pour les honoraires (épouses d'adhérents décédés)

RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT.

L'AG 2020 n'ayant pas eu lieu, la durée de mandat des administrateurs concernés par le renouvellement cette année-là avait été prolongée d'un an. Il y a lieu aujourd'hui de renouveler 6 administrateurs. Le Président n'ayant reçu aucune nouvelle candidature et les six sortants étant d'accord pour repartir, ils sont proposés au vote.

À l'unanimité, l'assemblée les reconduit dans leur fonction.

Le Président fait part de son souhait de démissionner et en donne les raisons. Il est fait appel à candidature et le Capitaine Etienne du CASTEL se porte volontaire.

Il est élu à l'unanimité moins une abstention.

Il est proposé au LCL PIERLOT d'être Président d'honneur. Il accepte et est élu à l'unanimité moins une abstention.

La composition du Conseil d'Administration est désormais la suivante :

Cne Etienne du CASTEL Président	LCL Daniel PIERLOT Président d'Honneur	LCL Guy VANDER BRIGGHE Vice Pdt Nord et Secrétaire Général	M. Bernard TOP Secrétaire Adjoint et rédacteur du Bulletin
C.E Gérard MOUILLE Trésorier	C.E Jacky NEBAS Trésorier Adjoint	A/C Yves LEMERCIER Administrateur	A/C GOULUT Administrateur, Porte Drap.
A/C Jocelyn POHER Administrateur et Porte Drapeau	B/C Philippe DUPONT Administrateur et Porte Drapeau		

Le Chef d'Escadron MOUILLE, trésorier, est chargé de la déclaration en Préfecture.

LIEU DE L'A.G 2022

La prochaine Assemblée Générale devrait se tenir au quartier VALMY à une date assez proche de la St Georges, date qui sera fonction des disponibilités du 12° R.C. (dès leur retour du LIBAN)

QUESTIONS DIVERSES

Deux remarques ont été soulevées :

1° Faut-il rester à la fédération des cuirassiers ?

2° Quand viendra le moment d'envisager une dissolution de l'amicale (même s'il n'y a pas lieu de se précipiter, il est cependant souhaitable d'échafauder des propositions sans être sous la pression) que fera-t-on de l'argent sur le compte ?

À la première, une question qui surprend, après un tour de table, il a été convenu que le sujet demande plus de précisions. Pour répondre, d'autres éléments sont nécessaires. À suivre.

À la seconde, chacun pense qu'une vielle dame qui aura 122 ans en 2022, et qui rassemble encore 100 adhérents, mérite beaucoup d'attention. Ce sera l'un des sujets des prochaines réunions de bureau. Une réponse sera apportée lors de la prochaine assemblée générale.

L'ORDRE DU JOUR ÉPUISÉ, LA SÉANCE EST LEVÉE À 10h30 HEURES

Une bien triste nouvelle : Marie, l'épouse de notre vice-Président et secrétaire général, est décédée le 30 août 2021. Nous assurons, à notre ami, le lt-colonel, Guy Vander Brigghe, notre sympathie et lui adressons nos condoléance bien cordiales et émues.

AMICALE DES ANCIENS DU 6ème CUIRASSIERS

Bilan de l'association exercice **2020** du 01/01/2020 au 31/12/2020

COMPTE DES CHARGES		MONTANT	COMPTE DES PRODUITS		MONTANT
60	**ACHAT**	**59,90**	**70**	**Vente de produits, prestations de service, marchandises**	**0,00**
602	**FOURNITURES ET PETIT EQUIPEMENT**	**59,90**	701100	Vente insignes, revues	0,00
602250	Fournitures de bureau	59,90	708100	Participation repas, AG …	0,00
602260	Petit équipement	0,00	708200		0,00
607	**ACHAT DE FOURNITURES NON STOCKABLES**	**0,00**			
607100	Insignes, épinglettes	0,00			
607200	livres, revues, historiques	0,00			
607300		0,00			
61	**SERVICES EXTERIEURS**	**0,00**	**74**	**SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS DIVERSES**	**47,00**
616100	Primes d'assurance	0,00	740100	Dons reçus	0,00
62	**AUTRES SERVICES EXTERIEURS**	**1 320,01**	741200	Participation A.MAGINOT (par UNABCC)	47,00
623	**PUBLICITE – PUBLICATION**	**916,98**	742100	Subvention	0,00
623700	Frais d'édition du bulletin	177,84			
,623710	Frais d'expédition du bulletin (étiq, env.,timb.)	739,14			
625	**FRAIS TRANSPORT-REUNIONS-CEREMONIES**	**77,23**	**75**	**AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE**	**1 925,00**
625100	Frais de déplacements Sec Gral et Admin	0,00	758100	Cotisation des adhérents année précédente	25,00
625110	Frais de déplacements Porte Drapeau	63,00	758110	Cotisation des adhérents année en cours	1 860,00
625700	Frais liés à l'A.G (repas invités)	0,00	758120	Cotisation des adhérents année suivante	40,00
625710	Frais de réunion annuelle (repas)	14,23	758130	Autres produits	0,00
625720	Autres charges	0,00			
626	**FRAIS POSTAUX – TELEPHONE**	**163,00**			
626100	Frais de timbres	43,00			
626200	Frais de téléphone secrétaire général	120,00			
627	**FRAIS BANCAIRES**	**0,00**			
627800	Frais de tenue de compte	0,00			
628	**COTISATIONS ET PARTICIPATION VERSEES**	**162,80**			
628100	Cotisation versée à l'UNABCC	62,80			
628110	Coti versée à Fédération des Cuirassiers	100,00			
628120		0,00	**76**	**PRODUITS FINANCIERS**	**38,18**
65	**AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE**	**0,00**	768100	Intérêts du compte épargne	38,18
650100	Autres charges de gestion courante	0,00	768110	Dividendes parts sociales	0,00
67	**CHARGES EXCEPTIONNELLES**	**220,00**	**77**	**PRODUITS EXCEPTIONNELS**	**0,00**
671300	Participation opération de solidarité social	50,00	778100	Autres produits exceptionnels	0,00
671310	Gerbes décès -	100,00			
671320	Exceptionnelles	70,00			
68	**DOTATION AUX AMORTISSEMENTS (provisions pour renouvellement)**	**0,00**			
680100	Informatique	0,00			
	TOTAL DES CHARGES	**2 079,91**		**TOTAL DES PRODUITS**	**2 010,18**

BILAN

ACTIF		PASSIF	
Report exercice antérieur		Report exercice antérieur	8 436,32
Disponibilités : Compte courant	196,80		
Espèces	0,00		
Compte épargne	6170,29	**Résultat de l'exercice**	**-69,73**
Compte titres	1 999,50		
TOTAL ACTIF	8 366,59	**TOTAL PASSIF**	8 366,59

AMICALE DES ANCIENS DU 6ème CUIRASSIERS

Bilan prévisionnel de l'association **2021** du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPTE DES CHARGES		MONTANT	COMPTE DES PRODUITS		MONTANT
60	**ACHAT**	**60,00**	**70**	**Vente de produits, prestations de service, marchandises**	**0,00**
	FOURNITURES ET PETIT EQUIPEMENT	**60,00**	701100	Vente insignes, revues	0,00
602250	Fournitures de bureau	60,00	708100	Participation repas, AG …	0.00
602260	Petit équipement	0,00	708200		0,00
607	**ACHAT DE FOURNITURES NON STOCKABLES**	**0,00**			
607100	Insignes, épinglettes	0,00			
607200	livres, revues, historiques	0,00			
607300		0,00			
61	**SERVICES EXTERIEURS**	**0,00**	**74**	**SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS DIVERSES**	**40,00**
616100	Primes d'assurance	0,00	740100	Dons reçus	0,00
62	**AUTRES SERVICES EXTERIEURS**	**2 096,66**	741200	Participation A.MAGINOT (par UNABCC)	40,00
,23	**PUBLICITE - PUBLICATION**	**1 291,00**	742100	Subvention	0,00
623700	Frais d'édition du bulletin	270,00			
623710	Frais d'expédition du bulletin (étiq, envel,timb.)	1 021,00			
625	**FRAIS TRANSPORT-REUNIONS-CEREMONIES**	**491,06**	**75**	**AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE**	**2 000,00**
625100	Frais de déplacements Secrétaire Général	160,00	758100	Cotisation des adhérents année précédente	200,00
625110	Frais de déplacements Porte Drapeau	230,00	758110	Cotisation des adhérents année en cours	1 800,00
625700	Frais liés à l'A.G (repas invités)	0,00	758120	Cotisation des adhérents année suivante	0,00
625710	Frais de réunion annuelle (repas)	0,00	758130	Autres produits	0,00
625720	Autres charges (repas payant AG)	0,00			
626	**FRAIS POSTAUX**	**151,80**			
626100	Frais de timbres	31,80			
626200	Frais de téléphone secrétaire général	120,00			
627	**FRAIS BANCAIRES**	**0,00**			
627800	Frais de tenue de compte	0,00			
628	**COTISATIONS ET PARTICIPATION VERSEES**	**162,80**			
628100	Cotisation versée à l'UNABCC	62,80			
628110	Coti versée à Fédération des Cuirassiers	100,00			
628120			**76**	**PRODUITS FINANCIERS**	**60,00**
65	**AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE**	**0,00**	768100	Intérêts du compte épargne	30,00
650100	Autres charges de gestion courante	0,00	768110	Dividendes parts sociales	30,00
67	**CHARGES EXCEPTIONNELLES**	**250.00**	**77**	**PRODUITS EXCEPTIONNELS**	**0,00**
671300	Participation opération de solidarité : social		778100	Autres produits exceptionnels	0,00
671310	Gerbes décès –Gerbes et don St Hilaire	250,00			
671320	Exceptionnelles	0,00			
68	**DOTATION AUX AMORTISSEMENTS (provisions pour renouvellement)**	**480.00**			
680100	Informatique	480.00			
	TOTAL DES CHARGES	**2 405,60**		**TOTAL DES PRODUITS**	**2 100,00**

BILAN

ACTIF			PASSIF	
Report exercice antérieur			Report exercice antérieur	8 366,59
Disponibilités :	Compte courant	349,49		
	Espèces	0,00		
	Compte épargne	5 700,00		
	Compte titres	2 011,50	**Résultat de l'exercice**	**-305,60**
TOTAL ACTIF		8 060,99	**TOTAL PASSIF**	8 060,99

Les brefs

Ça s'est passé chez notre parrain, l'ECL du 12°Cuirassiers.

Le capitaine GENTY rendait son fanion — le Capitaine PLANCHARD recevait le fanion

A Jargeau, ville jumelée avec l'ECL 12, avait lieu, le 13 juillet 2021, la passation de commandement de l'ECL 12.

Sous un ciel couvert et parfois pluvieux, étaient réunis sous les Halls, l'ECL, les Capitaines commandant présents et leur fanion, des porte-drapeaux, les autorités de la municipalité et des invités.

Après deux ans de commandement à la tête de l'ECL 12, le Capitaine **GENTY** rendait son fanion, non sans avoir, avec efficacité, dirigé les « Aurochs » tant sur le territoire métropolitain qu'à l'extérieur de nos frontières nationales.

Le Chef de corps du 12° de Cuirassiers, le Colonel **VERLEY**, remis ensuite au Capitaine Pierre-Antoine **PLANCHARD** le fanion de son escadron.

Nous lui souhaitons, ainsi qu'à son unité, toute la réussite possible dans l'exécution des missions qui leurs seront confiées.

Historique (1850-1914)

Le 6 °Cuirassiers est désigné en 1854 pour faire partie de l'expédition d'Orient. Les quatre escadrons mobilisés et leurs chevaux embarquent à Marseille en mai sur 23 bateaux à voiles qui arrivent à Gallipolo dans la première semaine de juin. Faisant brigade avec le 6° régiment de dragons, il rejoint Andrinople, puis Varna le 10 juillet. Il a souffert de l'épidémie de choléra qui lui coûte trois officiers et plusieurs dizaines de cavaliers. En novembre, la brigade de cavalerie se rassemble de nouveau à Andrinople pour y passer l'hiver et en avril 1855, le régiment embarque à Constantinople pour rejoindre la Crimée. Il campe dans la vallée de la Tchernaïa et hormis quelques reconnaissances, il n'a pas l'occasion d'être engagé. Il rembarque pour la France en mai 1856, laissant 143 des siens morts de maladie durant la campagne.

En 1870, la guerre le trouve en garnison au Mans. Rassemblé à Paris, après quelques péripéties, il rejoint le 12e corps d'armée du général Lebrun et rallie Chalons le 19 aout. Débute alors la campagne qui mène à la bataille de Sedan. Le 30 aout, alors que le régiment vient de franchir la Meuse, il doit rebrousser chemin à gué pour porter assistance au 5e corps d'armée attaqué à Beaumont, mais doit reculer sans avoir pu charger. Le jour de la bataille de Sedan, le régiment n'a pas l'occasion de mettre l'épée à la main et doit capituler avec le reste de l'armée.

Des adhérents nous disent leur satisfaction concernant le bulletin.

Dominique Brière : « Bravo d'avoir rendu vivant l'inscription portée sur l'étendard du 6° Cuirassiers qui était si précieux aux yeux de mon père dont il m'avait communiqué le respect »
Le général de Moncuit : « Merci pour ce travail intéressant. »
Marchant Philippe : « Bien reçu, merci beaucoup pour ce travail. »
LCL Rodrigues Joseph : « Encore merci pour ce beau travail. »

Le torpilleur SIROCO… Suite de l'article paru dans le n° 263.

Nous sommes le 30 mai 1940. Dans la soirée, nous amarrons à quai du port de DUNKERQUE.

Les troupes embraquent avec rapidité et dans un ordre parfait. Le bombardement est moins intense que la veille. Les officiers sont rassemblés vers le carré, à l'arrière, ainsi que le drapeau. Huit cent hommes sont entassés dans les postes d'équipage, que nous leur avons cédés avec plaisir. Quant à nous, nous ne quittons pas nos postes de veille et de combat. Les coursives et le pont milieu sont également occupés. Il y a des hommes partout où il y a un coin disponible. Le bateau est plein à craquer.

Enfin, nous nous éloignons du quai, et à Dieu vat ! En route pour l'Angleterre. Nous sommes, encore une fois, sortis indemnes, alors que plusieurs bateaux n'ont pas eu la même chance. La veille, le MISTRAL avait été touché par une bombe. Il y a eu des morts. Son commandant, grièvement blessé, devait décéder de ses blessures. À ce moment-là, nous nous trouvions bord à bord avec le Mistral. Nous nous en sommes sortis indemne, alors que nous venions de prendre à bord plus de sept cent hommes, dont une partie appartenant au 6° Cuirassiers.

Nous voilà en mer avec notre chargement. Le ciel est toujours aussi pesant, aussi impénétrable. Soudain, un bruit d'avion au-dessus de nous. Nous leur demandons de ne pas fumer sur le pont, car une allumette ou un briquet allumé est très repérable, surtout que la nuit est noire. Certains ont le mal de mer… mais ils sont contents d'être sortis de cet enfer de DUNKERQUE. Hélas, dans cette mer du Nord beaucoup y laisseront la vie.

Ce maudit avion est toujours au-dessus de nous. Il nous a sans doute signalé à deux vedettes lance-torpilles ennemies qui patrouillent dans le secteur. Ce qu'il a dû faire, car soudain, deux sillages à l'avant. Le commandant fait battre les machines à l'arrière et nous évitons ces deux torpilles. Malheureusement, deux autres nous touchent et c'est l'explosion. Le bateau oscille sur lui-même, deux à trois fois, puis se stabilise. Sur l'arrière, une flamme jette une lueur rougeâtre et vacillante sur la mer. Nous sommes touchés par bâbord arrière. Ce début d'incendie s'éteindra heureusement sous le jet d'un collecteur de vapeur, que l'explosion a crevé. Sans quoi, nous étions condamnés à griller vivants, car le feu se serait communiqué à la nappe immense de mazout qui va recouvrir la mer.

À ce moment, trois explosions successives font encore tremble le bateau, jaillir des débris d'acier et de tôles, monter une immense gerbe de mazout qui retombe en pluie sur nous. L'obscurité et maintenant totale. Du pont, montent les cris de souffrance des blessés. L'avion nous largue une bombe qui fait mouche dans la machine, et c'est la fin de notre vieux SIROCO.

Les canots sont mis à la mer, mais il est difficile d'empêcher les hommes de les prendre d'assaut. Puis c'est la fin tragique. Le bateau prend du gite sur tribord et beaucoup d'hommes sont précipités à la mer. Chacun cherche une épave, bois ou radeau, pour s'y accrocher. Dans le poste avant, plus de cent hommes sont bloqués. Certains cherchent le salut en essayant de sortir par les hublots, mais leurs hanches ne passent pas. Quelle fin atroce !

Le bateau s'enfonce de plus en plus et des grappes d'hommes sont précipitées à la mer. Voilà qu'à mon tour, je me précipite à la mer, et me voici à nager dans cette mer couverte de mazout et de grappes humaines qui cherchent à se maintenir sur l'eau. Je m'approche d'un groupe qui cherche à monter sur un radeau. Je leur dis que ce n'est pas la bonne solution. Il faut s'accrocher aux cordages.

Combien de temps ai-je nagé avant de trouver le salut à bord d'un navire anglais, le WIIDGEON ? Après avoir été hissé à bord par de courageux marins, il faut le dire, nous avons été réconfortés. Une bonne douche chaude nous a enlevé le plus gros de la couche de mazout.

Le WIDGEON nous a déposé à DROUVRES le 31 mai 1940 à 7 h 30. Je me souviens encore de cette matinée où j'ai débarqué du bateau sauveur. J'avais un slip pour tout vêtement. Une fois à terre, on nous a donné des vêtements de corps propres. Pour le reste, il fallait taper dans un monceau de vêtements usagés. Mais nous avions la vie sauve et c'était l'essentiel, alors que des centaines de nos passagers et de nos camarades y laissèrent la vie.

Le WIIDGEON a sauvé quatre-vingt-cinq hommes du SIROCO et une cinquantaine de soldats.

À notre retour à CHERBOURG, le 3 juin, nous retrouvons d'autres rescapés de l'équipage. Nous sommes une centaine. Il doit y avoir soixante-dix disparus dans l'équipage. Les soldats sont à peine cent sur huit cents. Les malheureux ont payé le plus lourd tribut. Quarante-cinq de leurs officiers étaient rassemblés au carré, à l'arrière. Un seul, car il était monté sur le pont prendre le frais, est sorti vivant du naufrage.

Olivier BOCHER, ancien quartier- maître du SIROCCO.

OLIVET 14 septembre 2021

ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMICALE DES ANCIENS DU 6° CUIRASSIERS

RAPPORT DU TRESORIER

Mesdames, Messieurs,

Au plan des effectifs :

L'effectif de l'amicale au 31 décembre 2020 était de **107** membres dont 15 honoraires. Il est stable par rapport à 2019.
Nous avons 7 décès de membres actifs et 1 de membre honoraire, 1 radiation pour défaut de paiement et avons enregistré 3 nouvelles adhésions chez les actifs et 6 chez les honoraires.
12 membres de l'Amicale n'étaient pas à jour de cotisation dont 6 depuis 2 ans et 1 depuis 3 ans qui a été radié.

Au plan des résultats 2020 :

Produits :

Les prévisions de recettes étaient de 2 350,00 €. Elles ont été réalisées pour **2 010,18 €** soit 339.82 € en moins.

- 335,00 € de cotisations.
- 4,82 € sur les intérêts suite à la baisse des taux.

Charges :

Les dépenses, évaluées à 2 850,00 €, ont été de **2 079,91 €** soit 770,09 € en moins.
Pour beaucoup de postes de dépenses les économies réalisées sont la conséquence d'activités annulées à cause de la Covid 19.

Le seul dépassement concerne l'achat d'un livre sur les Cuirassiers offert à la maison des Cuirassiers pour 70 euros, à partager entre notre amicale et celle du 12ème Cuirassiers qui règlera sa part en janvier 2021.

On relève des économies pour un montant de 840,09 € :

- - 20,10 € en frais de bureau.
- - 92,16 € sur frais d'édition du bulletin.
- - 210,86 € sur frais d'expédition du bulletin.
- - 260,00 € sur frais de déplacement secrétaire Général.
- - 21,00 € sur frais de déplacement du Porte-Drapeau.
- - 135,77 € sur frais de réunion annuelle.
- - 0,20 € sur cotisation UNABCC.
- - 100,00 € sur gerbes.

Le résultat de gestion est négatif de 69,73 €.

L'avoir général au 31 décembre 2020 est de 8 366,59 €.

196,80 € sur le compte courant - 6170,29 € sur livret A - 1 999,50 parts sociales du Crédit Agricole

Compte tenu de cet avoir et des économies réalisées en 2020, il n'y a pas lieu de modifier le montant de la cotisation.

Ce rapport ainsi que bilan, compte de résultats et prévisionnel seront joints au bulletin.

Le Chef d'Escadrons (H) Gérard MOUILLE, trésorier.

Quelques photos de l’A.G. 2021

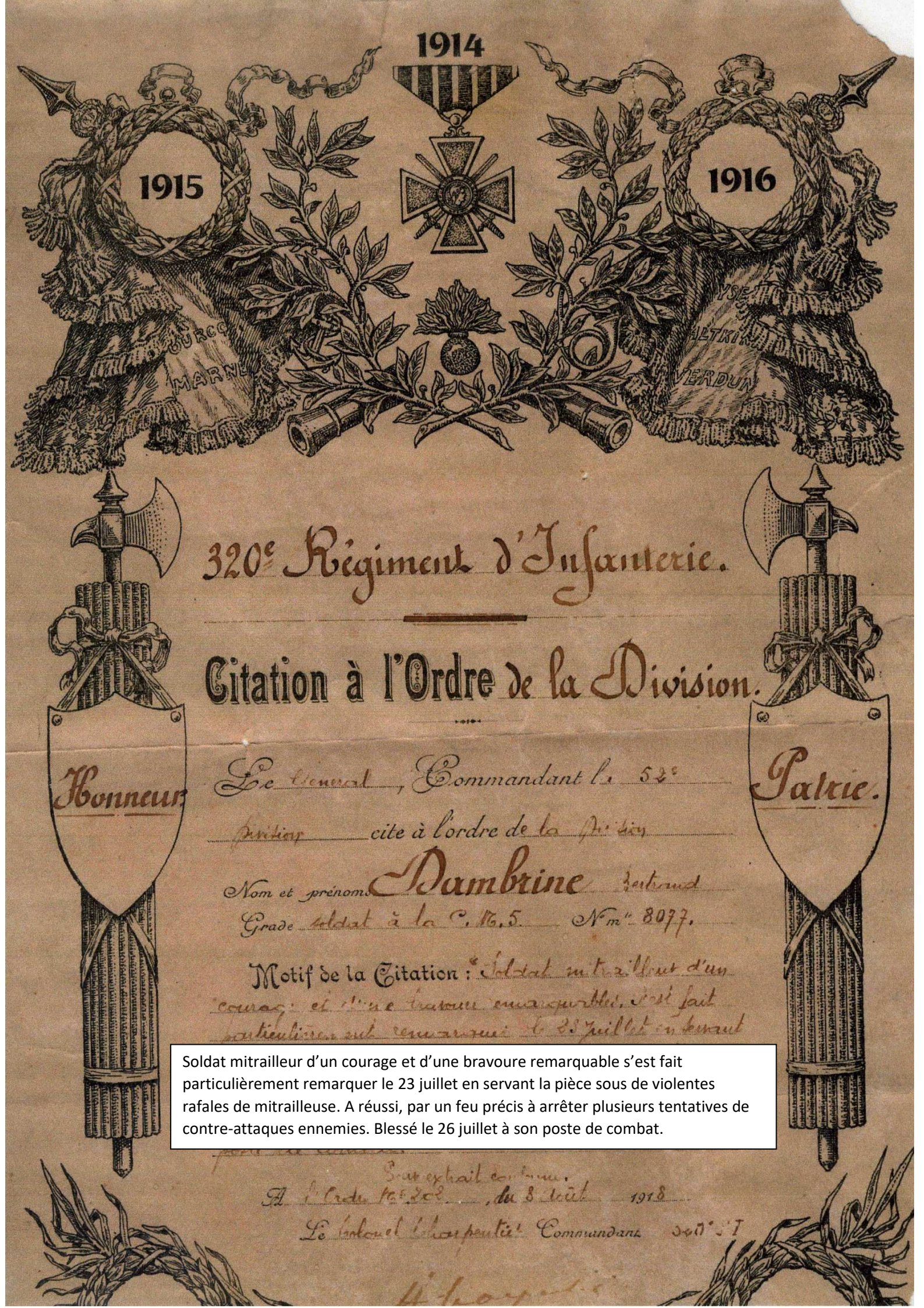

320e Régiment d'Infanterie.

Citation à l'Ordre de la Division.

Le Général, Commandant la 52e division cite à l'ordre de la Division

Nom et prénoms **Dambrine** Bertrand

Grade Soldat à la C.M.5 N° m° 8077.

Motif de la Citation : Soldat mitrailleur d'un courage et d'une bravoure remarquable. s'est fait particulièrement remarquer le 23 juillet en servant la pièce sous de violentes rafales de mitrailleuse. A réussi, par un feu précis à arrêter plusieurs tentatives de contre-attaques ennemies. Blessé le 26 juillet à son poste de combat.

Soldat mitrailleur d'un courage et d'une bravoure remarquable s'est fait particulièrement remarquer le 23 juillet en servant la pièce sous de violentes rafales de mitrailleuse. A réussi, par un feu précis à arrêter plusieurs tentatives de contre-attaques ennemies. Blessé le 26 juillet à son poste de combat.

Sous extrait conforme.

A l'Ordre du 202, du 8 Août 1918

Le Colonel Chaupentier Commandant